



MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE



Sanction définitive

Val-de-Travers – Saint-Sulpice BF 1599 – Le Haut-de-la-Vy 1

Description de l'ouvrage : Mise en conformité – Construction d'une salle de traite, d'une fosse à purin et d'une citerne

Affectation parcelle : Zone agricole et forestière

Requérant(s) : Jungen Urs, Reinischstrasse 6, 3741 Frutigen

Auteur des plans : Jérôme Haefeli Architecte, Jérôme Haefeli, Rue Centrale 14, 2112 Môtiers

SATAC : 119939

Décision spéciale : Art. 16a LAT ; Art. 97 LAgr

Affichage :

- Site internet communal : www.val-de-travers.ch → Vie quotidienne → Informations pratiques → Mises à l'enquête publiques.
- Hall du Service de l'Urbanisme, Grand-Rue 38 à Couvet (les plans sont à consulter au rez-de-chaussée de 08h00 à 12h00 ou sur rendez-vous).

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal, « Opposition », Rue du Temple 8, 2114 Fleurier, jusqu'au **17 février 2024**.

Val-de-Travers, le 17 janvier 2024.

LE CONSEIL COMMUNAL

